

B Politique

La Presse

Montréal,
jeudi
20 juillet
2000

ÉDITORIAL



M^e Jennifer Stoddart, nouvelle présidente de la Commission d'accès à l'information du Québec.

La nouvelle présidente de la CAI ne reculera pas devant le débat public

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

La nouvelle présidente de la Commission d'accès à l'information (CAI), M^e Jennifer Stoddart, est convaincue de la nécessité de continuer à protéger jalousement les citoyens contre toute indiscretion induite de la part de l'État ou du secteur privé, tout en affirmant son ouverture aux nouvelles technologies de l'information, même si pour certains « elles peuvent sembler menaçantes ».

En poste depuis à peine deux jours, M^e Stoddart, avocate diplômée de l'Université McGill, membre du Barreau du Québec depuis 1981, a indiqué, dans une entrevue à La Presse Canadienne sa volonté d'allier le droit fondamental à la vie privée, reconnu à tous les citoyens dans la Charte, à cet autre droit inaliénable garantissant l'accès à toute information d'intérêt public.

« Il faut retenir, a-t-elle précisé, que la CAI est aussi un organisme qui se situe à la fine pointe des changements sociaux et technologiques, avec tout l'impact que les nouvelles technologies de l'information impliquent. »

La présidente de la CAI reconnaît par ailleurs que ses fonctions et prérogatives, qui lui ont été confiées à l'unanimité le 16 juin par les membres de l'Assemblée nationale, l'amèneront, « lorsque le besoin s'en fera sentir », à mettre le gouvernement au pas, à lui interdire ou à l'empêcher d'aller trop loin dans son désir de cataloguer, de centraliser ou de contrôler les informations touchant les citoyens.

« Je tiens mon mandat et les prérogatives de mes fonctions de la loi et des grands principes constitutionnels sur les droits fondamentaux des Québécois, a expliqué M^e Stoddart, et lorsque j'aurai de bonnes raisons, après étude, de croire que le droit à la vie privée est mis en péril par une initiative privée ou publique, je n'hésiterai pas à intervenir. »

M^e Stoddart, qui était vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse avant d'être choisie pour remplacer son prédécesseur, Paul-André Comeau, à la présidence de la CAI, a par ailleurs affirmé qu'elle n'hésiterait pas non plus à entrer au besoin dans un débat public qui remettrait en cause les droits des gens à la vie privée et le caractère confidentiel des renseignements personnels. Elle est même prête à exercer son droit de parole pour rassurer les gens.

« Je suis très ouverte à une telle idée, a-t-elle dit. Je pense que les gens protègent leurs droits dans la mesure où ils sont informés sur la façon de le faire. »

« À l'ère des technologies avancées, a noté M^e Stoddart, il devient de moins en moins évident pour le commun des mortels de savoir comment il doit s'y prendre pour protéger sa vie privée. Je verrai donc, en tant que présidente de la CAI, comment participer à un tel débat et comment rassurer les gens. »

Au moins deux semaines de trêve

Le médiateur chez Air Canada sera choisi dans les prochains jours

ALEXANDRE SIROIS

Le médiateur qui tentera de régler le litige entre Air Canada et ses pilotes devrait être nommé au cours des prochains jours et les négociations pourraient reprendre d'ici la fin de la semaine prochaine, ont déclaré hier les représentants des deux parties.

« On établit actuellement notre liste de candidats pour le travail de médiateur spécial et on va échanger avec (les représentants de) l'Association des pilotes qui, eux aussi, formulent une liste », a indiqué à La Presse Nicole Couture-Simard, porte-parole du transporteur aérien.

« On s'attend à ce que le candidat soit choisi, en accord avec l'Association des pilotes, d'ici quelques jours », a ajouté M^{me} Couture-Simard.

Mardi, la ministre fédérale du Travail, Claudette Bradshaw, a brièvement rencontré les représentants des parties en litige à son bureau de Hull. Elle leur a proposé de nommer un médiateur spécial

chargé d'émettre des recommandations non exécutoires pour mettre fin à leur conflit.

La direction d'Air Canada et l'Association des pilotes de l'entreprise ont rapidement accepté l'offre de médiation.

M^{me} Couture-Simard a affirmé hier que la liste des suggestions d'Air Canada pour ce qui est du médiateur pourrait notamment contenir les noms d'anciens juges en chef. « On va choisir des candidats qui sont reconnus dans leur milieu et qui auront une expérience large dans le domaine de l'arbitrage et de la médiation dans plusieurs secteurs, pas seulement dans celui de l'industrie aérienne », a-t-elle précisé.

Pas de grève imminente

Quant aux pourparlers en tant que tels, l'Association des pilotes estime qu'ils reprendront, au plus tôt, « au milieu ou à la fin de la semaine prochaine », a déclaré le porte-parole, Peter Foster.

« Mais ça pourrait être plus long, a toutefois pris soin d'indiquer M. Foster. Parce qu'une fois que le médiateur est choisi, il y a les questions de logistique à régler : où, quand et comment se feront les rencontres ? Comment se dérouleront les discussions ? »

Ce qui veut dire que les voyageurs pourront probablement dormir en paix jusqu'à la fin du mois de juillet, puisque les parties se sont engagées à ne pas interrompre les activités du transporteur aérien tant et aussi longtemps que se déroulera la médiation.

M. Foster a lui aussi indiqué que la liste des médiateurs proposés par l'Association des pilotes serait prête très bientôt. « Nos négociateurs et nos experts en relations industrielles sont en train de la pré-

parer, a-t-il indiqué. Il y aura certainement un certain nombre de personnes qui sont reconnues et respectées dans le secteur de la médiation. »

Par ailleurs, la ministre du Travail a expédié hier une lettre aux deux parties pour leur rappeler qu'elle nommerait elle-même un médiateur si elles n'étaient pas capables de s'entendre à ce sujet.

En revanche, le porte-parole de M^{me} Bradshaw, David Klug, a précisé que la ministre n'avait imposé de dates limites ni pour le choix du médiateur, ni pour la durée de la médiation. « Nous sommes prêts à attendre parce qu'on ne veut certainement pas les forcer. Si les deux côtés peuvent s'entendre entre eux, tant mieux », a-t-il déclaré. Par ailleurs, le quotidien *The Globe and Mail* rapportait hier que le gouvernement fédéral était prêt à imposer une loi spéciale si jamais les services d'Air Canada étaient interrompus. Pour ce faire, Ottawa n'hésiterait pas à employer des avions militaires afin de rapatrier les députés fédéraux à Ottawa.



PHOTO REUTERS

Les Indiens se font entendre

Des joueurs de tam-tam métis s'exécutaient, hier, devant l'édifice de la Cour suprême du Canada. Ils ont ainsi manifesté 24 heures avant une décision du plus haut tribunal du pays relativement à l'admissibilité des Métis de l'Ontario aux bénéfices du casino. Les profits d'un casino ontarien vont aux Indiens. Le jugement établira si les Métis doivent être considérés comme des autochtones et être, à ce titre, inclus dans le programme provincial.

Le porte-parole de Mulroney a reçu Day

ALEXANDRE SIROIS

Le porte-parole de l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney, Luc Lavoie, a confirmé hier avoir invité Stockwell Day à rencontrer des hommes d'affaires québécois en mai dernier, tout en niant qu'il s'était rangé derrière le nouveau chef de l'Alliance canadienne.

« Je ne me suis pas, ni de près, ni de loin, embarqué dans la campagne au leadership de Stockwell Day. D'ailleurs, je n'ai jamais été membre d'aucun parti politique. Je suis un spectateur, fort intéressé par la politique », a indiqué M. Lavoie à La Presse.

Mardi, le quotidien torontois *National Post*, dans un article intitulé « Comment le cénacle de Mulroney a ouvert la voie au succès de M. Day », rapportait la tenue de l'événement organisé par M. Lavoie à Montréal ainsi que celle d'une rencontre similaire à Toronto, pilotée par un autre proche de M. Mulroney, Sam Wakim.

Le journaliste du quotidien alléguait que ces rencontres orchestrées par des alliés de l'ancien premier ministre « soulèvent des questions au sujet de la confiance des loyaux partisans de Mulroney en Joe Clark, le chef du Parti conserva-

teur ». « Il fait comme si on était plus ou moins complice d'une espèce d'opération... C'est complètement ridicule », a répliqué M. Lavoie, qui soutient que l'événement qu'il a coordonné « n'a rien à voir avec le contexte que donne l'article ».

« Je fais partie d'un *luncheon club* : un groupe de 25 individus qui se rencontrent tous les jeudis, de façon informelle et privée, et qui invitent des gens pour jaser. Chacun des membres a le loisir d'inviter quelqu'un », a indiqué le porte-parole de M. Mulroney.

Or, il s'avère que Rod Love, l'organisateur en chef de Stockwell Day, compte parmi les amis personnels de M. Lavoie. Une amitié « qui date de bien avant Stockwell Day », précise-t-il. C'est pourquoi M. Love l'aurait contacté.

« Il m'avait parlé d'une visite à Montréal. J'avais dit que je ne voulais pas m'impliquer, mais je lui ai dit : je fais partie d'un club et si ton gars vient à Montréal, je vais l'ame-

ner là », a indiqué M. Lavoie. Un autre candidat au leadership de l'Alliance canadienne, Tom Long, devait être invité, mais il n'a pu se présenter.

M. Lavoie, qui est actuellement à l'emploi de la firme de communications National, a toutefois affirmé qu'il estimait que M. Day était un politicien « très intéressant ». Il a par ailleurs précisé qu'il n'avait rien à voir avec l'organisation d'une rencontre entre M. Mulroney et M. Day, en janvier dernier.

Un événement mis au jour la semaine dernière, dont M. Lavoie a minimisé la portée. « À l'époque, Day n'était pas candidat au leadership de l'Alliance canadienne, a-t-il rappelé. Il était le trésorier du gouvernement conservateur de l'Alberta. Il a demandé à voir Mulroney. C'est lui-même, directement, qui l'a appelé, et M. Mulroney a accepté de le voir. Le contraire aurait été un peu impoli. »

Le porte-parole de l'ancien premier ministre a indiqué que ce dernier ne souhaitait pas faire de commentaires au sujet de sa rencontre avec M. Day. « Il l'a dit très clairement. Sa position est qu'il est conservateur et qu'il appuie Joe Clark », a soutenu M. Lavoie.

Santé: les provinces ne parlent que d'argent

JULES RICHER
presse Canadienne, OTTAWA

Les ministres provinciaux de la Santé n'avaient qu'un mot à la bouche en commençant leurs entretiens hier avec leur homologue fédéral : l'argent. Mais ils ne s'attendaient pas à décrocher pour autant le gros lot à la fin de la conférence.

Il faudra patienter jusqu'au mois de septembre avant que le gouvernement fédéral n'annonce qu'il est prêt à débloquer de nouveaux fonds.

Cela n'a pas empêché les ministres de dire que les coffres sont pleins à Ottawa et que les besoins se trouvent dans les provinces.

« Le préalable pour toute discussion, c'est l'argent, et il y a un consensus des provinces à ce niveau-là », a affirmé le ministre québécois délégué à la Santé, Gilles Baril, quelques heures avant de participer à un dîner de travail en soirée. M. Baril remplace la ministre Pauline Marois, incapable d'assister à la rencontre.

« Les marges de manoeuvre actuellement sont à Ottawa. M. (Paul) Martin, au dernier budget, a annoncé un surplus budgétaire de 95 milliards pour les cinq prochaines années et les Québécois paient des impôts et des taxes à Ottawa », a-t-il ajouté.

Cette semaine, Ottawa a laissé entendre qu'il était prêt à laisser tomber certains des programmes pancanadiens qu'il tentait d'imposer aux provinces, notamment en matière de soins à domicile, pour s'en tenir à des objectifs plus généraux.

Au printemps, la dernière conférence des ministres de la Santé avait fait chou blanc. Les provinces réclamaient de l'argent (4,2 milliards) et Ottawa, de nouveaux programmes.

La conférence d'aujourd'hui sera essentiellement placée sur le thème du dialogue sur les besoins du système. Elle devrait être préparatoire à une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur la santé qui aura lieu au mois de septembre.

Le ministre fédéral Allan Rock a clairement indiqué qu'il ne devrait pas être question d'argent malgré les attentes des provinces. L'affaire sera réglée au mois de septembre entre les premiers ministres.

« J'ai l'intention de laisser tous les montants (d'argent) aux premiers ministres. C'est à eux de décider combien nous allons verser. (...) Nous avons bien entendu le message des provinces », a-t-il expliqué, en faisant son entrée au dîner de travail.

QUE FONT VOS FONDS?

Pour suivre l'évolution de vos fonds de placement, les manchettes de l'actualité économique ou consulter des rapports financiers, cliquez **Économie**.

www.lapresse.infini.net

La Presse **infini**.com

FILED

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT
YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Un sommet très différent

L'année dernière à Cologne, c'était encore le sommet économique du groupe des Sept, suivi d'un sommet avec la Russie. À Okinawa, c'est simplement le sommet du G8. L'économie a perdu la place d'honneur de ces sommets, et c'est un signe encourageant.

En effet, on n'a jamais eu moins besoin d'une coordination des politiques économiques et monétaires à l'échelle mondiale maintenant qu'on a cessé de la rechercher. Lorsque tous les pays poursuivent des objectifs simples et réalistes à l'échelle nationale, il y a convergence des tendances économiques, qui réduisent de façon radicale les tensions entre pays. Or, ce sont ces tensions qui ont nécessité, il y a un quart de siècle, la tenue de sommets des dirigeants des sept principales économies au monde.

Au cours des années 70, les gouvernements cherchaient désespérément à stabiliser les cours des monnaies sans, pour autant, prendre des mesures efficaces contre l'inflation et contrôler les dépenses gouvernementales. Il aura fallu plus de 10 ans pour que l'inflation soit enfin maîtrisée dans la plupart des pays industrialisés et cinq de plus pour que ces pays commencent à retrouver l'équilibre budgétaire. Pendant ce temps, les sommets annuels du G7 et des rencontres à un niveau moins exalté pendant le reste de l'année permettaient surtout d'éviter que n'éclate une grave crise conjoncturelle. Aujourd'hui, dans le cadre étroit de l'équilibre budgétaire et de la stabilité des prix, les gouvernements et les banques centrales ne sont plus appelés à prendre des initiatives d'ordre conjoncturel. Par conséquent, il ne reste plus beaucoup à coordonner, à l'échelle internationale, qui sorte de la routine de la gestion économique habituelle.

Mais il y aura toujours une concurrence économique entre les pays. Cette concurrence est même très serrée à une époque comme la nôtre, où la plupart des pays doivent toujours composer avec un niveau de chômage relativement élevé. Les gouvernements se sentent obligés de tout faire pour créer des emplois. Comme il leur est impossible d'utiliser les moyens conjoncturels habituels pour relancer l'économie, ils ont recourus à des moyens structurels, notamment aux baisses d'impôts.

En Amérique du Nord, l'assainissement des finances publiques a permis un allègement de la fiscalité, depuis quelques années. En Europe continentale, seule l'Allemagne a récemment décidé de diminuer les impôts, ce qui pourrait lui donner un avantage par rapport à ses partenaires de la zone euro. De nombreuses entreprises pourront notamment être réorganisées parce que l'impôt sur les gains en capital des sociétés sera aboli. D'autres pays, dont la France, vont se sentir obligés de suivre l'exemple allemand pour pouvoir lui tenir tête. Enfin, ce nouveau climat pourrait entraîner une réforme profonde des lois et réglementations qui tendent à limiter la mobilité de la main-d'œuvre.

D'aucuns s'inquiètent que cette nouvelle concurrence internationale puisse prendre la forme d'une surenchère de baisses d'impôts et d'avantages fiscaux pour obtenir le plus possible de nouvelles industries. Poussée à l'extrême, cette politique sanctionnerait la création de paradis fiscaux, et mènerait à ce que l'OCDE condamne par l'expression « concurrence fiscale dommageable ».

Toutefois, aucun de ces nouveaux dangers pour le développement économique mondial ne nécessite la concertation régulière des dirigeants des grandes puissances économiques. Le sommet du G8 pourra donc dorénavant se consacrer à des sujets où la collaboration internationale est beaucoup plus difficile à réaliser, tels que la réduction de la pauvreté, la dette du tiers monde, le sida, l'éducation et les nouvelles technologies. Quant à la concertation économique et financière, elle se fera dans le cadre moins exclusif et plus spécialisé d'organisations telles que l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds monétaire international.

Le taux de criminalité baisse chez les jeunes de 14 à 19 ans



DRORTS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca



Frédéric Wagnière

fwagnier@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Loria, bouc émissaire

■ Je ne crois pas que les Jacques Ménard, Jean Coutu et autres multimillionnaires, actionnaires québécois des Expos, se feront avoir par M. Loria, le commanditaire. Je pense que le plan de match se déroule comme prévu. Ils vont faire la « passe » tout en sauvant leur honneur. En effet, ils ont trouvé le bouc émissaire rêvé. Un New-Yorkais qui se fout éperdument de sa réputation à Montréal et au Québec.



Jeffrey Loria

Vous savez, ces archi-millionnaires sont super-intelligents et ils sont habitués, je crois, bien plus à bernier qu'à être bernés. J'espère que je me trompe...

E. FERLAND
Sept-Îles

Le français aux Jeux

■ Les Jeux de la francophonie se tiendront dans un an, à Ottawa. Toutefois, le récent rapport de la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, concernant la situation difficile des francophones, qui perdure au sein des fédérations nationales de sport, nous fait craindre le pire pour ces jeux.

Évidemment, la plupart des pays participants enverront des équipes de francophones (des athlètes qui parlent et comprennent le français quelle que soit leur origine ethnique) pour les représenter aux Jeux. Mais ce ne sera pas nécessairement le cas pour le Canada, pays hôte. Si ce sont les fédérations sportives, pas toujours bilingues et res-

pectueuses des deux cultures nationales, qui ont la tâche de désigner les athlètes devant représenter le Canada, on risque de se retrouver avec peu de francophones sur le terrain. Il y aura peut-être des services de traduction et des francophones de service, mais combien y aura-t-il de francophones (des personnes qui comprennent et parlent couramment le français, quelle que soit leur origine ethnique) au sein de la délégation canadienne ?

À un an des jeux, il serait peut-être approprié d'informer le public. Une petite enquête journalistique serait aussi de mise. Ainsi, les francophones pourraient, en meilleure connaissance de cause, se préparer à participer fièrement aux Jeux de la francophonie qui se tiendront en grande partie, à moins de changements de dernière minute, dans la capitale anglophone d'un pays officiellement bilingue.

Alton LEGAULT
Orléans (Ontario)

Marchandise humaine

■ Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu la publicité pour la bière Old Milwaukee ? On a pu voir des femmes très peu couvertes, parfois même avec juste des rubans rouges pour cacher leur poitrine : on se serait cru revenu à l'âge de pierre de la publicité ! Mais je dois dire que cette campagne publicitaire a vraiment touché le fond quand la compagnie Pabst (www.pabst.com) a décidé de faire imprimer sur les étiquettes des bouteilles des derrières de femmes... et de vaches, lapins, chiens et autres animaux domestiques. Est-ce à dire que ces gens considèrent que les femmes ne sont qu'un autre animal à exploiter ? Pour ma part, j'avais déjà

décidé de ne plus acheter cette bière, ou tout autre produit de Pabst, mais maintenant, plus que jamais, j'aimerais que toutes les femmes qui ont du respect pour elles-mêmes, ainsi que les hommes qui respectent leur mère, soeur, épouse et fille, fassent de même. Il serait temps que nous cessions de traiter l'être humain, femme ou homme, comme de la vulgaire marchandise.

Nathalie GAUTHIER
Montréal

Une question à se poser

■ L'un ou l'autre des grands fabricants de tabac (Philip Morris, je crois) a réorienté une partie de ses activités dans l'industrie de l'alimentation. Peut-on vraiment croire que ces gens soient intéressés à nous voir en santé ? Que peut-on manger en toute confiance ?

Jean-Louis COURCHESNE

Rozonville

■ Avec son partenariat avec le festival FantAsia, Gilbert Rozon vient de confirmer son monopole. Mais rien n'est impossible quand on a pour commanditaires Loto-Québec, Bell, Labatt Blue et des subventions gouvernementales.

Si nous faisons de sa mégalomanie une fierté, bientôt nous revêtirons notre costume de Godzilla et accueillerons les visiteurs avec un macaron portant la mention « Bienvenue à Rozonville ! »

Monica GILL
Sylvain ARCHAMBAULT



Gilbert Rozon

Une ascension inquiétante

Le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, n'a pas perdu une minute : sitôt élu à la tête de son parti, après une campagne exténuante, il ne s'est pas accordé plus d'une journée de congé et le voilà maintenant candidat dans le comté d'Okanagan-Coquihalla, en Colombie-Britannique — un comté ultrasûr, sis dans l'une des régions les plus conservatrices de l'Ouest.

Quel contraste avec les tergiversations de ce pauvre Joe Clark ! Il y a deux ans que ce dernier — le seul chef de parti à ne pas siéger à la Chambre des communes — réfléchit à la possibilité de se présenter ici ou là. Aux dernières nouvelles, il avait jeté son dévolu sur le comté de Calgary-Centre.

Le tableau semble aujourd'hui assez clair : c'est l'Alliance, et non le PC, qui a le vent dans les voiles. Et Joe Clark voit son parti lui glisser tranquillement de dessous les pieds.

C'est finalement un sort assez mérité. Car le légendaire gaffeur qui a bêtement laissé le pouvoir lui échapper en 1979, faute d'avoir compté le nombre de sièges dont disposait l'opposition, n'en finit plus de démontrer son incompétence.

Durant la campagne au leadership de l'Alliance, qui a fait les manchettes pendant plus de deux mois, Joe Clark s'est distingué par son silence et son absence. C'est Brian Mulroney qui s'est porté à la défense de son ancien parti en attaquant de front l'Alliance dans un discours tonitruant, lors d'une soirée partisane en Ontario... Et Joe Clark n'était même pas là, tout occupé qu'il était à assister

à une représentation au Centre des Arts d'Ottawa !

Peut-être aiguillonné par l'atmosphère très « macho » du Stampede de Calgary, M. Clark a essayé, il y a deux semaines, de sortir des limbes. Arborant un chapeau de cow-boy et des lunettes neuves, le chef conservateur a lancé un défi à la John Wayne au nouveau chef alliantiste : « Viens te battre dans le comté de Calgary-Centre ! »

M. Day, un instant tenté par la perspective de ce combat de coqs, a sagement reculé. Non pas qu'il ait été menacé — les sondages montrent que même dans ce comté multiethnique, il aurait battu Joe Clark à plate couture — mais tout simplement parce qu'il en va de l'intérêt de l'Alliance que Joe Clark reste à la tête du PC.

M. Day a refusé l'invitation, en prétextant qu'une lutte entre les deux chefs ne servirait qu'à désunir la droite. Mais la vraie raison, on la connaît : tant que Joe Clark sera chef du PC, l'Alliance aura de très fortes chances de s'établir comme le principal, voire le seul, parti de la droite... et comme l'unique solution de rechange au gouvernement Chrétien.

(Il faut dire qu'advenant le départ de Joe Clark, on ne voit pas quelle personnalité crédible pourrait le remplacer, ni d'ailleurs qui



Lysiane GAGNON

serait intéressé à solliciter la direction d'un parti moribond.)

■ ■ ■

La tournure des événements n'a rien de réjouissant. Car le PC avait au moins l'avantage d'être un parti de centre. Or, si Stockwell Day apporte à une scène fédérale enlignée dans la routine un dynamisme et une vigueur qui lui man-

quaient, il y apporte aussi une « vision » bien dangereuse. Ainsi, le jour même où Statistique Canada annonçait une baisse de la criminalité sans précédent depuis vingt ans, M. Day, en campagne dans son nouveau comté, relançait la croisade en faveur de l'accroissement des mesures punitives contre ceux qu'il appelle « les criminels »... comme si on restait criminel toute sa vie, même après avoir purgé sa peine. M. Day, faut-il le rappeler, est un partisan du retour à la peine de mort.

M. Day réclame des peines d'emprisonnements plus longues, des libérations conditionnelles plus difficiles à obtenir. Il ne se satisfait même pas de la nouvelle loi fédérale contre les jeunes contrevenants, lui inutilement punitive que la réalité ne justifie aucunement (les crimes dus aux mineurs ont diminué de 7 % depuis l'an dernier). « On chouchoute les criminels et l'on ignore les victimes ! » clame-t-il.

On se demande où vit M. Day. N'a-t-il jamais vu les statistiques qui montrent que le Canada est, après les États-Unis, le pays où les peines de prison sont les plus nombreuses et les plus longues ? Que les cas de récidive suivant une libération conditionnelle sont dus à une infime minorité ? Qu'au Québec, où l'on met l'accent sur la réhabilitation des jeunes délinquants plutôt que sur la répression, le taux de criminalité des mineurs est le plus faible au Canada ?

Et où donc M. Day a-t-il vu que les victimes sont oubliées ? Au contraire, de nos jours, on n'en a que pour elles. Il y a vingt ans, les droits des détenus faisaient couler beaucoup d'encre, mais depuis, la situation s'est complètement inversée. Le système judiciaire a même accepté de laisser les victimes influencer directement la cour par le biais de ces représentations présentielles qui constituent ni plus ni moins que l'introduction de la subjectivité la plus débridée dans le processus judiciaire.

C'est l'acte, en effet, qui devrait être jugé, non pas le degré de souffrance manifesté par tel ou tel survivant. Car soyons logique. Si l'on admet qu'une victime en pleurs peut influencer la sentence, que faire dans le cas contraire ? À supposer, par exemple, que le proche parent d'une personne assassinée n'éprouve guère de chagrin (ou alors à supposer qu'il soit incapable d'exprimer ses sentiments devant le tribunal), faudrait-il réduire la sentence ?

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



SOMALIE

Échéancier précis

■ La conférence de réconciliation nationale somalienne s'est donné dix jours pour clôturer ses travaux et désigner un Parlement et un président pour la Somalie, privée de pouvoir central depuis 1991, selon un agenda de travail rendu public hier à Djibouti. Il prévoit que la conférence se terminera le 30 juillet par une importante cérémonie en présence du chef de l'État, Ismaël Omar Guelleh. Auparavant, les délégués doivent désigner les 225 membres de l'assemblée nationale de transition le dimanche 21 juillet, qui éliront eux-mêmes un président de la République le 26 juillet. Seront également désignés un premier ministre et un gouvernement. Cet agenda risque toutefois d'être perturbé par l'arrivée, prévue pour aujourd'hui, du chef de guerre Hussein Mohamed Aliid, qui s'est tardivement rallié à la conférence, en cours depuis le 2 mai à Arta, à une trentaine de kilomètres au sud de Djibouti.

d'après AFP

CHYPRE

Turcs contre Turcs

■ Plus de 10 000 Chypriotes turcs ont participé à une manifestation sans précédent à Nicosie contre leur leader Rauf Denktaş et l'influence de la Turquie dans les affaires intérieures de la République turque de Chypre Nord (RTCN), qui n'est reconnue que par Ankara. Derrière le slogan « Ce pays est à nous », cette assemblée a été organisée pour protester contre un plan d'austérité économique imposée par Ankara à la RTCN et contre l'arrestation controversée au début de juillet de six personnes, accusées d'espionnage au profit de la République de Chypre, qui administre la partie grecque de l'île. « Nous avons le droit de nous administrer », ont crié les manifestants. Ils ont accusé Denktaş d'intransigeance au sujet du processus de paix et de réunification de l'île, et ont appelé à sa démission.

d'après AFP

BURUNDI

Paix le 28 août

■ Six dirigeants est-africains se sont réunis à huis clos hier à Arusha en Tanzanie pour soutenir les efforts du médiateur Nelson Mandela, qui a annoncé la signature d'un accord de paix sur le Burundi le 28 août. Une entente mettrait fin à la guerre civile qui oppose depuis 1993 le pouvoir et l'armée, dominés par la minorité tutsie, à divers mouvements de rebelles hutus. Plusieurs points de désaccord subsistent entre les 19 délégations prenant part aux pourparlers, notamment l'intégration de la rébellion hutue dans l'armée dominée par la minorité tutsie, l'amnistie et le maintien ou non à la tête du pays du président Pierre Buyoya pour diriger la période de transition.

d'après AFP

KOSOVO

Drogue et armes

■ La Force multinationale de paix au Kosovo (KFOR) a saisi de la drogue et plusieurs armes dans le village albanais de Gornje Dobrovo, au centre du Kosovo. Lors d'une opération de recherches lundi et mardi, quelque 400 militaires norvégiens de la KFOR ont découvert trois champs de cannabis et quatre « boîtes » de stupéfiants dans ce village situé à sept kilomètres au sud-ouest de Pristina. Ils ont aussi trouvé dans des maisons quatre fusils, deux pistolets, une mitrailleuse, deux grenades, 360 cartouches et différents équipements militaires, dont des uniformes. Les médias de Belgrade accusent souvent les combattants de l'ex-guerrilla albanaise (UCK) d'être des trafiquants de drogue. La KFOR a aussi découvert ce qui pourrait être un champ de mines à proximité du village. Par ailleurs, des troupes américaines ont trouvé un lance-grenades, une mitrailleuse et une importante quantité de munitions à Gnjilane, au sud-est de Pristina.

d'après AFP

Autre carte pour Moscou en vue du G8

Poutine annonce que la Corée du Nord pourrait abandonner la fabrication de missiles

Agence France-Presse
MOSCOU

La Corée du Nord est prête à abandonner son programme de fabrication de missiles, a annoncé hier le président russe Vladimir Poutine après un entretien à Pyongyang avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-II, une victoire diplomatique pour Moscou à la veille du G8.

« La Corée du Nord est prête à utiliser exclusivement la technologie de missiles de pays étrangers si elle a accès à des lanceurs pour se livrer à l'exploration du cosmos », a déclaré Poutine, cité par les agences russes.

La Corée du Nord, avec l'Irak, est l'un des trois États cités comme potentiellement dangereux par Washington pour justifier son projet de bouclier antimissile (NMD), auquel la Russie est farouchement opposée et qui constituera l'un des sujets sensibles débattus au sommet du G8, qui commence demain au Japon.

Poutine, qui a fait des relations avec les pays d'Asie l'une des priorités de sa politique étrangère, avait remporté un premier succès diplomatique mardi à Pékin, en parlant d'une seule voix avec le président chinois Jiang Zemin pour condamner le projet de Washington.

Moscou ne doit pas être seul à répondre à la proposition de Pyongyang et « il faut que d'autres pays, qui affirment que la Corée du Nord représente une menace pour eux, soutiennent ce projet », a déclaré Poutine dans la capitale nord-co-



Le président russe Vladimir Poutine.



Le dictateur nord-coréen Kim Jong-II.

réenne. Il a appelé les États-Unis, la Corée du Sud, la Chine et le Japon à soutenir cette idée.

« Il est possible de diminuer la menace en offrant à la Corée du Nord des lanceurs de missiles », a poursuivi Poutine.

Les assurances reçues hier à Pyongyang donnent un argument majeur au nouveau dirigeant russe dans sa croisade contre le NMD, au moment où il s'appête à gagner le Japon.

Le projet de bouclier américain sera l'un des sujets sensibles débattus à Okinawa, où Poutine voudra parler sur un pied d'égalité avec les dirigeants des autres grands pays industrialisés. Il rencontrera notamment le président américain Bill Clinton en fin de semaine.

Le président russe, qui a entamé

hier à Pyongyang une visite officielle de deux jours, la première dans l'histoire des deux pays, s'impose du même coup comme un acteur incontournable sur la scène régionale. Il n'avait d'ailleurs pas fait mystère de sa volonté d'accroître l'influence de son pays dans cette région d'Asie où elle a été en recul ces dix dernières années.

La Douma, la chambre basse du parlement russe, a ratifié hier un traité d'amitié visant à « renforcer » les relations entre Moscou et Pyongyang, qui remplace un texte signé en 1961 et arrivé à expiration en 1996.

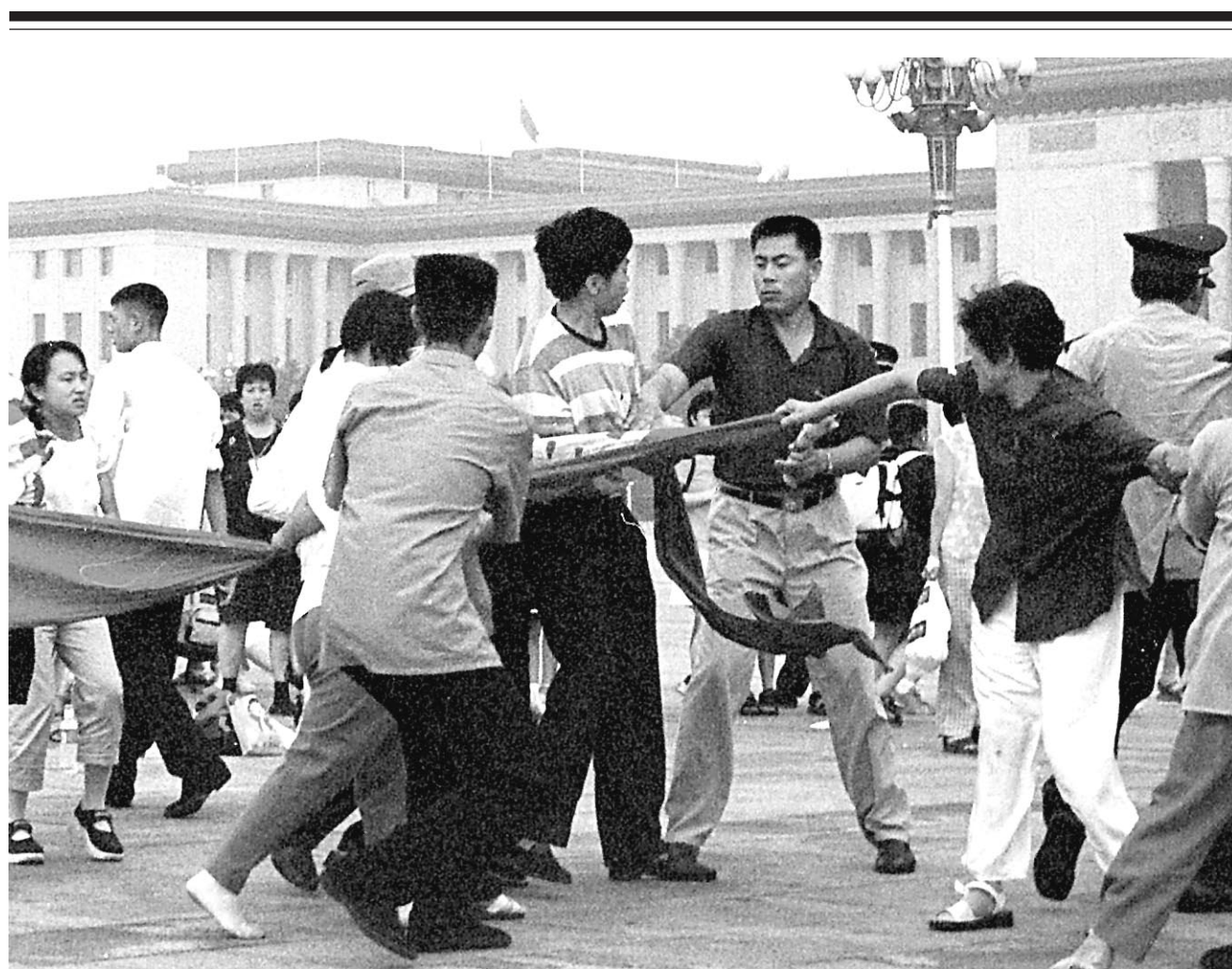
Il n'avait pas été remplacé en raison du gel des relations entre la Russie et la Corée du Nord, en 1990, quand le dernier dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a

rétabli les contacts avec la Corée du Sud, à l'époque ennemi juré du régime nord-coréen.

La glace a été brisée en février par la visite à Pyongyang du chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, et le nouveau traité ratifié par le Parlement nord-coréen le 6 avril.

Le président russe a été accueilli hier en grande pompe, par Kim Jong-II en personne, à l'aéroport de Pyongyang, et salué par les salves de 21 canons, selon l'agence russe Interfax.

Après avoir reçu les honneurs d'un détachement militaire, il a été acclamé par une foule en liesse, habillée de costumes traditionnels, criant les noms de Kim Jong-II et de Poutine, et brandissant des drapeaux des deux pays, selon des images de la chaîne russe RTR.



Des adeptes de la secte Falun Gong se sont fait arrêter par la police, hier à Pékin, alors qu'ils tentaient de brandir des banderoles de protestation sur la place Tienanmen.

La secte Falun Gong défie Pékin un an après son interdiction

Associated Press
PÉKIN

À la veille du premier anniversaire du début de la répression contre la secte Falun Gong, un grand nombre de ses adeptes ont brandi hier des banderoles de protestation sur la place Tienanmen, malgré une forte présence policière. Cette manifestation prouve que la secte continue à avoir du poids un an après avoir été mise hors-la-loi.

La police chinoise s'est déployée au milieu des disciples, parmi lesquels des enfants et des femmes âgées, leur ont arraché les banderoles des mains et les ont poussés violemment par terre. Certains ont été entraînés au sol par les bras ou les vêtements. Au moins cent manifestants ont été interpellés.

Le fait que cette manifestation ait eu lieu, et avec un tel nombre de participants, prouve la ténacité populaire du mouvement, en dépit d'une année de persécutions et des forces de police en état d'alerte en cette semaine anniversaire de la prise de mesures de répression contre le groupe.

Le 20 juillet 1999, des agents de la sûreté interpellaient des dizaines de responsables de la secte. Avertis par des adeptes appartenant aux plus hauts rangs du gouvernement communiste, les autres membres organisèrent des manifestations de masse. Deux jours plus tard, les dirigeants chinois devaient interdire la secte qui compterait des millions d'adeptes.

Selon un membre du Parti communiste ayant requis l'anonymat, la police aurait interpellé au moins 200 personnes par jour durant la semaine dernière sur la place Tienanmen. Les dirigeants chinois ont ordonné la surveillance des aéroports et des gares routières et ferroviaires à Pékin et dans d'autres villes afin d'empêcher les adeptes de rejoindre la capitale.

Les polices locales auraient reçu des listes de noms d'adeptes, selon cette source qui affirme que même ceux qui ont abandonné tout liens avec la secte seraient sous surveillance. Ceux qui auraient refusé cette surveillance seraient en garde à vue dans des postes de police.

La secte Falun Gong (La Roue de la Loi) a été créée il y a huit ans par Li Hongzhi, un ancien fonctionnaire vivant aujourd'hui à New York et a attiré des millions d'adeptes par son mélange d'arts martiaux, de bouddhisme et de taoïsme.

Ses enseignements s'inspirent du qigong, une pratique traditionnelle associant exercices physiques et méditation pour s'attirer les faveurs des forces invisibles bénéfiques pour la santé.

La répression policière à Pékin aurait été compliquée par la dévotion et la discipline des membres de la secte. Quatre personnes arrêtées sur cinq ces derniers jours auraient ainsi refusé de donner à la police leur nom ou leur ville d'origine, selon le responsable communiste.

Aussi, en attendant de pouvoir les renvoyer dans les centres de détention de leurs villes, la police a dû semble-t-il réquisitionner un stade dans l'ouest de la capitale, a-t-il ajouté.

L'industrie du diamant veut lutter contre les «gemmes sales»

d'après AFP et AP
ANVERS, Belgique

L'industrie du diamant, déterminée à améliorer son image, a proposé hier à Anvers, à la fin de son congrès mondial, de nouvelles mesures draconiennes pour lutter contre le trafic illégal des « diamants sales », qui finance plusieurs guerres africaines.

Tout négociant ne respectant pas l'embargo onusien sur les ventes de diamants venant de régions contrôlées par les rebelles de l'UNITA en Angola et du RUF en Sierra Leone devra s'attendre à de lourdes amendes et à une exclusion de la profession.

Les principaux négociants et tailleurs, regroupés au sein de la Fédération mondiale des bourses de diamants (WFDB) et de l'Association internationale des fabricants de diamants (IDMA), ont assuré qu'ils allaient mettre en place un système mondial permettant de contrôler et de remonter aux sources des diamants bruts.

Pour cela, les gemmes brutes devront être exportées dans des sacs « scellés », bénéficiant de certificats d'origine, et être « enregistrés dans une base de données internationale », selon la résolution finale de l'IDMA et du WFDB.

Les pays producteurs, notamment les États africains, devront mettre en place un office d'exportation unique et accrédité. « L'accréditation ne sera accordée que si le pays met en place des mécanismes de contrôle capables de déterminer si les diamants bruts vendus aux autorités avaient des propriétaires légitimes », ont assuré les diamantaires.

De leur côté, les pays importateurs (Belgique, États-Unis, Inde, Israël, Royaume-Uni et Russie principalement) devraient « adopter des législations pour sanctionner l'importation des lots de diamants bruts non scellés ».

Le respect de ces nouvelles mesures devrait être contrôlé à l'avenir par un « Conseil international du diamant » qui n'est pas encore créé et qui comprendra des représentants des pays producteurs, des négociants, des fabricants, des gouvernements et « d'organisations internationales » importantes.

Les mesures, adoptées par 350 représentants des négociants, tailleurs, pays producteurs et compagnies minières à travers le monde, ont immédiatement reçu un accueil positif parmi les associations de défense des droits de l'Homme. Pour ces dernières, ces mesures pourraient avoir un profond impact, empêchant les groupes de rebelles

Les « libérateurs de la dette » interpellent le G8

Agence France-Presse
OKINAWA

Les « libérateurs de la dette », regroupés dans le collectif Jubilé 2000 et forts de 18 millions de signatures collectées dans le monde, ont mis au défi hier les principaux leaders de la planète de tenir leurs engagements vis-à-vis des pays pauvres lors du sommet du G8 qui débute demain sur l'île japonaise d'Okinawa.

À l'ouverture d'une conférence de trois jours à Naha, la capitale de l'île, les dirigeants de Jubilé 2000 ont estimé que les grands pays industrialisés avaient « trahi » les promesses faites solennellement un an plus tôt lors du sommet de Cologne.

« Sur les 100 milliards de dollars (US) d'annulation de dettes promises à Cologne, seuls 15 milliards

auront été effectivement annulés à la fin de l'an 2000 », a accusé Adrian Lovett, responsable de Jubilé 2000 pour la Grande-Bretagne, où le mouvement a son siège mondial.

Il a violemment attaqué les « programmes d'ajustement » qui continuent d'être imposés de manière drastique par le Fonds monétaire international (FMI) et la Ban-

que mondiale (BM) pour que les pays choisis à Cologne puissent effectivement profiter d'une diminution de leur dette.

Ainsi, le Niger, le Tchad ou la Bolivie n'ont pas encore pu concrétiser l'accord. Et l'Angola, le Kenya ou le Vietnam ont été purement et simplement exclus de la liste des 40 « pays pauvres très endettés » (PPTE), dont plus des deux tiers situés en Afrique, approuvée dans un premier temps à Cologne.

La représentante japonaise, Yoko Kitazawa, a résumé l'enjeu humanitaire qui a permis à Jubilé 2000 de fédérer près d'un milliard d'ONG, associations ou syndicats dans une soixantaine de pays. « Ce sont les enfants, a-t-elle dit, qui remboursent la dette des gouvernements. Nous estimons que 13 enfants meurent chaque minute dans

le monde à cause de la dette. Ils meurent, faute de moyens, de maladies ordinaires qui pourraient être facilement soignées ».

Le collectif doit donc lancer demain, à l'ouverture du G8, un « appel » aux dirigeants des pays les plus riches du monde pour qu'ils cessent de mettre en oeuvre des « initiatives qui ne servent qu'à retarder l'annulation de la dette ».

Il souhaite aussi que les pays riches ne se penchent pas uniquement sur les PPTE groupe qui n'inclut pas des pays dont la dette est très élevée, comme le Nigeria, ou très pauvres, comme Haïti — mais sur l'ensemble des pays en voie de développement, dont la dette globale est estimée à 2000 milliards de dollars.

Le représentant français, Alex de la Divonne-Forest, espère pour sa

part que « l'exemple de l'Italie », où le Parlement vient d'approuver un projet d'annulation de la totalité des créances bilatérales avec les pays pauvres, « aura un effet d'entraînement » sur les participants du sommet d'Okinawa.

Selon lui, « les pays qui contrôlent la plus grosse dette sont également les plus rétifs, malgré les effets d'annonce des uns ou des autres ». Sur les 100 milliards de dollars concernés par les promesses de Cologne, le Japon et la France sont, hors FMI et BM, les plus gros créanciers avec environ 10 milliards chacun.

Ils sont suivis, selon les chiffres de Jubilé 2000, par les États-Unis (6 milliards), l'Allemagne (5 milliards), l'Italie (4), le Royaume-uni (2,5) et le Canada (700 millions US).

Le premier ministre japonais, un gaffeur sous surveillance

Agence France-Presse
TOKYO

Le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, dont la propension à gaffer a coûté cher à son parti lors de récentes élections législatives, sera placé sous la haute surveillance de la bureaucratie japonaise dans l'exercice délicat de président du sommet des Huit, du 21 au 23 juillet à Okinawa.

« Nous lui préparons ses interventions, mais il a tendance à s'écarter du texte écrit », confiait récemment un haut responsable du ministère des Affaires étrangères directement associé à la préparation du G8.

Propulsé à la tête du pays en avril suite à l'embolie cérébrale qui frappa son prédécesseur Keizo Obuchi, Mori n'a pratiquement aucune expérience internationale. Il n'a fait la connaissance de ses homologues qu'à la fin de mai, lors d'une tournée qui l'a conduit en une semaine dans les sept autres capitales du G8.

Mais c'est surtout la fâcheuse tendance de M. Mori à commettre des impairs dans ses propos publics qui inquiète des Japonais. « Son plus grand défi pendant le sommet d'Okinawa sera de ne pas commettre de gaffe », estime Takayoshi Matsuo, professeur de science politique à l'université Tsubaki de Kyoto. « Le fait qu'il préside le sommet est sans rapport avec ses capacités. Les autres

leaders n'attendent pas grande-chose de lui et le sommet se déroulera sans qu'il exerce un leadership », dit-il.

À peine investi de la charge de premier ministre, Mori avait provoqué l'indignation en décrivant le Japon comme « une nation des dieux avec l'empereur en son centre », dans des termes évocateurs de l'ultranationalisme d'avant la Seconde Guerre mondiale.

À la veille des élections, il conseillait aux électeurs indécis de rester au lit le jour du vote. Le fait que nombre d'entre eux se soient décidés à aller voter, contre le Parti libéral démocratique (PLD), explique le fort recul des amis de Mori, qui n'ont conservé le pouvoir qu'avec l'appui des deux autres formations de la coalition.

Même si Mori négocie sans encombre les pièges du G8, les commentateurs n'accordent pas une très longue durée de vie à son gouvernement.

« Il n'aurait pas dû rester premier ministre après les élections du 25 juin, mais le PLD l'a gardé pour éviter une plus grande confusion à la veille du sommet d'Okinawa », estime Yoshiaki Yoshimi, professeur à l'université Chuo. « Même un succès au sommet ne pourra pas l'aider à rester au pouvoir », affirme-t-il.



Le premier ministre japonais Yoshiro Mori prenait la parole hier à une réunion de travail présumant au sommet du G8 qui commencera demain à Okinawa et qu'il doit présider.

Corruption au Kenya: des noms de ministres biffés d'un rapport

Agence France-Presse
NAIROBI

Le Parlement du Kenya a décidé de supprimer d'un rapport sur la corruption les noms des personnes connues épinglées, indiquait hier la presse locale.

Le vice-président kenyan, George Saitoti, et plusieurs ministres avaient été cités par une commission parlementaire anti-corruption dans un rapport surnommé par la presse la « liste de la honte ».

Le ministre des Affaires étrangères, Bonaya Godana, le ministre du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie, Nicholas Biwott, et celui de la Santé, Sam Onger, figuraient parmi les personnes connues dont les noms étaient mentionnés. Tous avaient vivement protesté de leur innocence et accusé le comité d'avoir mené une chasse aux sorcières sans les avoir entendus.

Deux députés en sont venus aux mains mardi lors d'une séance houleuse au cours de laquelle le Parlement a adopté par 84 voix contre 63 un amendement visant à retirer les noms mentionnés dans le rapport.

Le rapport parlementaire évalue à 1 milliard de dollars US les pertes dues à la corruption au Kenya depuis 1994 et émet des suggestions pour lutter contre ce phénomène.

« Pour être franc,
je suis un peu mêlé —
J'ai besoin d'un
conseiller financier. »

Voici le programme « Conseils personnalisés ». Cette série de guides a été conçue pour ceux qui recherchent un conseiller ou qui souhaitent mener plus loin la collaboration avec leur conseiller actuel. Vous y découvrirez les avantages de travailler de concert avec un professionnel, le type de conseiller qui répond à vos besoins ainsi que des astuces pour bâtir une relation à la fois positive et... productive ! Pour vous procurer ces guides pratiques, faites-en la demande à votre conseiller, composez le 1 800 263-4077 ou consultez-les à www.info-conseils.fidelity.ca. Les bons conseils font souvent la différence entre le succès et l'échec. Il suffit de les demander.

Fidelity Investments®

15 MILLIONS D'INVESTISSEURS NOUS FONT CONFIANCE™

Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de conseillers professionnels. Que vous choisissiez ou non les Fonds Fidelity, nous estimons que les conseils personnalisés de gens qualifiés sont essentiels au succès de vos investissements à long terme.



Monde

La nappe de pétrole est sous contrôle sur l'Iguaçu

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

L'installation de plusieurs barrages flottants sur le fleuve Iguacu et ses affluents a permis de contenir l'avancée d'une nappe de pétrole de quatre millions de litres échappés dimanche d'un oléoduc de la société Petrobras, ont annoncé les autorités de l'État brésilien du Parana (sud).

Le gouverneur du Parana, Jaime Lerner, après avoir survolé la région en hélicoptère, a affirmé que le pétrole avait pu être contenu et que les techniciens de la firme Petrobras, responsable de l'accident, s'efforçaient à présent de pomper le brut.

« La nappe de pétrole sera entièrement ou presque entièrement stoppée à la hauteur du barrage (flottant) numéro 6, près de la ville de Balsa Nova », à 43 km en aval du lieu de l'accident, a déclaré le gouverneur.

« Il s'agit maintenant de nettoyer les berges des fleuves touchés, ce qui demandera un travail intense pendant plusieurs mois », selon lui.

Il a annoncé qu'il allait porter plainte contre Petrobras.

Les responsables de la raffinerie Getulio Vargas, à Araucaria, avaient auparavant publié un bref communiqué annonçant que 80 % du pétrole avait pu être contenu.

Le responsable de l'Environnement au sein de l'entreprise Petrobras, Irani Varella, a cependant indiqué que de nouveaux barrages

seraient installés à 96 et 150 km en aval de l'accident pour tenter de contrôler la totalité du pétrole.

L'Institut de l'Environnement du Parana (IAP — gouvernemental) a annoncé de son côté que jusqu'à présent 300 000 litres de brut avaient été pompés. Le directeur de l'IAP, José Antonio Andregueto, a indiqué qu'il envisageait de se joindre au gouverneur de l'État du Parana pour engager une action en justice contre Petrobras.

L'IBAMA, l'organe fédéral de protection de l'environnement, a interdit la pêche, pour une durée indéterminée, sur les 800 km du fleuve Iguacu.

L'IBAMA coordonne les travaux de sauvetage des animaux contaminés et se charge d'analyser et d'évaluer les dégâts causés à l'environnement, avec l'aide de pompiers, étudiants de l'Université du Parana et d'une vingtaine d'organisations non-gouvernementales.

Selon les autorités locales, tout risque de pollution dans les systèmes d'approvisionnement en eau potable de la principale ville de la région, Uniao da Vitoria (7 000 habitants, à 300 km de l'accident) est écarté.

L'accident s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi à la suite de la rupture d'un oléoduc de la raffinerie. Une énorme masse visqueuse de quatre millions de litres de brut s'est déversée dans le Barigui, affluent du fleuve Iguacu.

Il s'agit du désastre écologique — provoqué par du pétrole — le plus grave depuis 25 ans au Brésil.



Les techniciens sont parvenus à contenir la nappe de pétrole qui se répandait sur le fleuve Iguacu, au Brésil, depuis dimanche, en installant des barrages flottants.

PHOTO AP

La mort d'un homme fait craindre un virus dangereux

Associated Press
NEW YORK

Un homme de 71 ans est mort hier, après avoir présenté des symptômes correspondant à ceux du virus du Nil occidental, qui a tué sept personnes dans la région de New York l'été dernier.

Neal Cohen, commissaire au service de santé de la ville de New York, a indiqué à la presse que les résultats des analyses sanguines ne seront probablement connus que dans quelques jours. La victime, a-t-il souligné, souffrait d'autres gra-

ves problèmes de santé.

« Il n'est pas certain qu'il s'agisse du virus du Nil occidental », a déclaré le maire Rudolph Giuliani au cours de la même conférence de presse, précisant que 150 New-Yorkais ont subi des tests du même genre, et que les résultats ont indiqué qu'aucun d'eux n'avait contracté le virus.

La victime, qui habitait en Caroline du Sud, effectuait une visite de trois jours à Staten Island. À son arrivée à l'hôpital, l'homme se plaignait de maux de tête, de fièvre et de désorientation, des symptômes

associés au virus du Nil occidental.

Le virus du Nil occidental, qui n'avait jamais été détecté avant l'an dernier dans l'hémisphère occidental, est transmis aux humains par des insectes qui se sont nourris d'oiseaux infectés.

Dans les cas graves, le virus peut causer des maladies du cerveau potentiellement mortelles telles que l'encéphalite ou la méningite.

Les personnes âgées et les enfants sont particulièrement vulnérables. L'an dernier, sept personnes sont décédées et 62 autres ont dû être traitées.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le prince William

Le prince William préféré à son père

Agence France-Presse

Le prince William est préféré à son père, le prince Charles, pour la succession à la couronne d'Angleterre, indique un sondage dont les résultats sont publiés hier par la presse.

Selon le sondage réalisé par le *Daily Express*, 42 % des personnes interrogées estiment que William devrait être le prochain roi, contre 41 % en faveur du prince de Galles, qui est le premier héritier de la couronne dans l'ordre de succession.

Parmi les plus fervents partisans de la montée au trône de William, on retrouve les 15-34 ans, dont une large majorité (60 %) pense même que Charles devrait renoncer immédiatement à la succession.

Quant à la reine Elizabeth II, 76 % des 750 adultes interrogés estiment qu'elle fait un bon travail et qu'elle devrait régner le plus longtemps possible.

Malgré les efforts entrepris par la famille royale pour moderniser son image depuis la mort de la princesse Diana en 1997, deux-tiers des sondés estiment qu'elle était toujours, à présent, trop distante.

La monarchie britannique célèbre en ces jours l'anniversaire de la reine-mère Elizabeth, qui atteindra l'âge de 100 ans le 4 août prochain.

Vente d'été Importateur de reproductions antiques européennes
Économisez jusqu'à **50%** Nous payons les deux taxes
Du 12 au 29 juillet 2000
2875683
Tables, jusqu'à 16 pi. de long
MOBILART C&R Stationnement à l'arrière
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

MICHEL PRATTE SPORT
mprattesport.com
les 27, 28, 29 et 30 juillet
Jusqu'à **70%** de rabais
Vaste sélection de vêtements et de skis alpins
SKIS ALPINS à partir de nouvelle collection **49\$**
Rossignol 2000-2001
1141, rue Émile-Cochand, Ste-Adèle, sortie 67 de l'autoroute des Laurentides
1 800 265-7580 • (450) 229-7580
SPYDER SALOMON
Aulclair ROSSIGNOL LOUIS GIRNEAU
ATOMIC DESCENTE
DYNASTAR CARRERA

Vous partez en vacances?
Aviser votre camelot ou communiquez avec **La Presse**.
(514) 285-6911
Nous reprendrons la livraison à votre domicile dès votre retour.
Télécopieur : (514) 285-7039
APPELS INTERURBAINS SEULEMENT : 1 800 361-7453 • Télécopieur 1 888 254-7272

Recherches pour retrouver un garçon disparu

Presse canadienne
MALLARD, Manitoba

Près de 400 personnes ont parcouru hier les régions marécageuses du nord-ouest du Manitoba, dans l'espoir de retrouver un garçon de huit ans porté disparu depuis samedi.

Des spécialistes des bases des Forces canadiennes de Shilo et de Winnipeg ont participé aux recherches pour tenter de retracer Marcus McKay.

La mère du garçon, Darlene Dumas, se dit convaincue qu'il est toujours vivant, et qu'il est assez débrouillard pour survivre dans cette région marécageuse et infectée de moustiques, même si les nuits sont froides.

Marcus ne portait qu'un t-shirt, un jean et des espadrilles lorsqu'il a demandé à rester avec un chevreuil qui venait d'être abattu, lorsque son beau-père est parti à la recherche des autres membres d'un groupe de chasseurs. Lorsque le beau-père est revenu une heure plus tard, Marcus avait disparu.

Les chercheurs ne perdent pas espoir de retrouver le petit garçon, mais la possibilité de le retrouver vivant s'amenuise de jour en jour. La température descend parfois sous le point de congélation durant la nuit.

Mallard est situé à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg.



Près de 400 personnes ont parcouru hier les régions marécageuses du nord-ouest du Manitoba, dans l'espoir de retrouver un garçon de huit ans porté disparu depuis samedi.

PHOTO PC

Patrimoine en fleurs

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

JUSQU'À 40%

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

3932 Autoroute Laval Ouest, (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

Patrimoine

Épidémie de salmonelle en Abitibi-Témiscamingue: le fédéral s'en lave les mains

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

Quatre ans après l'épidémie de salmonellose qui a affecté au moins deux cents personnes et causé deux décès certains, en plus de deux décès probables, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-Est ontarien au printemps 1996, Agriculture Canada soutient toujours n'avoir eu à l'époque aucune obligation d'intervention ou d'information.

La salmonelle, d'après le ministère, n'est pas un agent infectieux à déclaration obligatoire selon le règlement sur la santé des animaux, et la vente de poussins, même contaminés, ne concerne pas l'État. Les autorités sanitaires, par contre, considèrent les infections à la salmonelle comme des « toxico-infections » à déclaration obligatoire. Agriculture Canada et la Coopérative fédérée du Québec savaient depuis décembre 1995 que des poussins du couvoir Arthabaska (propriété de la Fédérée) étaient porteurs de bactéries salmonella enteritidis de type 4.

Ni le ministère, ni l'entreprise n'ont à l'époque informé les services de santé, l'Union des producteurs agricoles ou encore les douze exploitations avicoles du Québec et de l'Ontario qui ont acheté des troupeaux de poussins du couvoir en question. Un test de dépistage effectué au couvoir Arthabaska en décembre 1995 s'était pourtant avéré positif.

Au printemps suivant, les poussins devenus pondueuses ont déclenché la première épidémie majeure de salmonellose de l'histoire du Québec. En plus d'avoir des consé-

quences sur la santé des populations, l'épidémie a exigé la destruction de 170 000 pondueuses sur six fermes avicoles, deux en Abitibi, deux dans les Laurentides et deux en Ontario, et le rappel d'au moins un demi-million de douzaines d'oeufs déjà sur les tablettes d'épicerie.

L'inertie des employés d'Agriculture Canada découle de ce que les résultats de tests du genre (il s'agit de tests de routine effectués aux quatre semaines) appartiennent à l'établissement qui les fait effectuer, reconnaissait à l'époque Renée Lavigne, agronome régional responsable de la production des oeufs. Le coût des destructions et l'effet sur les consommateurs avaient failli, à l'époque, mener plusieurs entreprises agricoles à la faillite. Les fermes avicoles Kiamika Inc., Héva Inc. et Paul Richard et fils Inc. poursuivent donc aujourd'hui Agriculture Canada et la Coopérative fédérée pour un montant de plus de trois millions de dollars en compensation des dommages et pertes de revenus.

Le gouvernement fédéral, de son côté, poursuit les aviculteurs pour obtenir 40 000 \$ pour les frais occasionnés par l'envoi en Abitibi de personnel chargé de détruire les animaux et les intrants afin d'éradiquer la bactérie.

Dans un projet de protocole de règlement à l'amiable soumis lundi dernier aux aviculteurs, Justice Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments proposent que chaque partie retire simplement ses réclamations. « Le présent protocole est fait dans l'unique but de régler les dossiers à l'amiable, y lit-on, et ne doit aucunement être considéré comme un aveu de responsabilité.

Un bateau était trop délabré pour un voyage au Canada?

DIRK MEISSNER
Presse Canadienne
VICTORIA

Un capitaine de haute mer coréen a d'abord refusé de conduire son bateau jusqu'au Canada parce qu'il le considérait trop délabré pour entreprendre un tel voyage. Des trafiquants d'immigrants auraient alors menacé de mort l'officier et son équipage s'il refusait d'obéir.

Témoignant hier en Cour suprême de Colombie-Britannique, le capitaine Chong-Un Kim a déclaré qu'il ne pouvait croire à l'époque qu'on lui demandait de traverser l'océan Pacifique avec une cargaison d'immigrants chinois.

Mais quand il a fait valoir que le navire de 32 mètres était en trop mauvais état, les contrebandiers ont menacé de le tuer, a-t-il ajouté.

Selon M. Kim, lui et son équipage étaient entourés de pirates, constamment sous leur surveillance et forcés de les appeler « Rois ».

« J'ai trouvé ça farfelu quand on m'a dit d'aller au Canada, a ajouté M. Kim, par le biais d'un interprète. Ça n'avait pas de sens. Je leur ai dit que nous péririons tous si une tempête se levait ou les vents devenaient forts.»

Mais le dirigeant des trafiquants, répondant aux initiales « E.P. », n'a pas apprécié ces commentaires, a-t-il ajouté, « E.P. était furieux et sautait de gauche à droite, a poursuivi M. Kim. Il m'a dit que si jamais je répétais quelque chose de semblable, je serais tué et jeté par dessus bord avec mon équipage. Il m'a conseillé de penser à ma famille.»

Selon le capitaine coréen, il y avait quatre trafiquants et un interprète à bord de son navire.

Au Canada, la police et Immigration Canada parlent de « têtes de

serpent » et d'« exécuteurs » quand ils font allusion aux contrebandiers d'humains chinois.

M. Kim a précisé que son navire a été à la dérive pendant dix jours dans les mers du Sud, à environ 300 kilomètres de l'archipel des Samoa, quand l'ordre est arrivé de mettre le cap sur le Canada. Il a ajouté qu'une journée, lui et son équipage ont été enfermés dans une cabine après qu'un navire soit apparu à l'horizon.

Le capitaine Kim a également dit à la cour que les trafiquants étaient constamment en liaison satellite avec des gens en Chine qui semblaient suivre le navire à la trace. Ainsi, a-t-il ajouté, il n'a jamais eu la chance de lancer un appel de détresse.

« Si nous avions pu, nous l'aurions fait », a-t-il affirmé.

M. Kim et les huit membres de son équipage sont accusés d'avoir tenté de faire entrer illégalement des immigrants chinois au Canada.

Le procès devrait faire jurisprudence en Colombie-Britannique puisque, pour la première fois, la présence des caméras a été approuvée pour le stade des plaidoiries par le juge Ronald MacKinnon.

La Couronne accuse M. Kim et son équipage d'avoir tenté de faire entrer illégalement au Canada 131 immigrants provenant de la province de Fujian, en Chine, et de les avoir abandonnés sur une plage rocaillante du sud des îles-de-la-Reine-Charlotte, en août dernier.

Outre le navire du capitaine Kim, trois autres bateaux transportant des immigrants illégaux chinois ont été arraisonnés par les autorités canadiennes l'été dernier. Au total, les navires transportaient 600 immigrants illégaux chinois.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

La Presse



Larry Smith sur le Sentier transcanadien au Québec: Charlevoix-Est et Charlevoix

Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le Sentier transcanadien s'inscrit dans un projet pour doter la grande région de Québec d'un vaste réseau de sentiers, notamment de randonnée pédestre, de ski de fond et partout où cela est possible de randonnée équestre. Dans Charlevoix, il donnerait ainsi accès à un territoire situé en plein cœur du Bouclier canadien, le plus vieux sol de la terre!

Selon l'hypothèse la plus probable, le tracé comprendrait les trois premiers tronçons qui sont en cours de planification ou d'homologation par le Conseil québécois du Sentier transcanadien (CQST); le quatrième (le Sentier des Caps) étant déjà reconnu par le CQST. Le premier tronçon d'une trentaine de kilomètres relierait Saint-Siméon au Mont Grand-Fonds. Offrant une vue splendide sur le fleuve, ce segment du Sentier traverserait le centre écosystémique Les Pallisades de Saint-Siméon avec son pavillon d'interprétation.

Connu sous le nom de « La Traversée de Charlevoix », ce deuxième tronçon est en cours d'homologation. Rattachant le Mont Grand-Fonds au Parc des Grands-Jardins, le sentier de 106 kilomètres est aménagé pour la randonnée pédestre, le vélo et autres

activités. Ouvert de juin à novembre, il donne accès à des sites exceptionnels et à des panoramas à couper le souffle! Nombreux services offerts (hébergement en chalets et refuges, transport de bagages, guides chevronnés pour les groupes).

Pour informations: La Traversée de Charlevoix (418) 639-2284
www.charlevoix.net/traverse

La planification du troisième tronçon reliant le Parc des Grands-Jardins à Petite-Rivière-St-François d'environ cinquante kilomètres est actuellement en cours.

Ouvert à l'année, le Sentier des Caps de Charlevoix offre 54 km de courte et longue randonnée reliant Petite-Rivière-St-François, le village de St-Tite-des-Caps à la réserve de faune du Cap Tourmente (St-Joachim). Le sentier est utilisé l'été pour la randonnée pédestre et l'hiver, entre autres, pour le ski hors piste. Parsemé de belvédères on y retrouve six refuges, 28 sites de camping destinés aux séjours en sentier en plus de nombreux autres services (navettes, transport de bagages, guides interprètes (groupe seulement), location d'équipement de plein air avec réservation, etc.).

Pour informations: (418) 823-1117
1 800 516-2677
www.quebecweb.com/capcharlevoix

Pour informations: Association touristique de Charlevoix (418) 665-4454 / 1 800 667-2267 ou directement avec les gestionnaires de sentier.

Activités du Relais 2000 du 21 au 30 juillet dans la région de Québec

22 juillet: activités communautaires et protocollaires à Saint-Férol-les-Neiges / messe à la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré / spectacle de Don Karnage à Beauport.

25 juillet: cérémonies protocollaires et fêtes à Lac-Delage, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon, Fossambault-sur-le-Lac et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Dans la Mauricie

27 juillet: arrivée et accueil des relayeurs; spectacle de Don Karnage à l'aréna municipal de Saint-Tite.

28 juillet: arrivée et accueil des relayeurs; spectacle de Don Karnage à Shawinigan (Promenade Saint-Maurice).

Pour plus de détails sur la programmation du Relais 2000 du Sentier transcanadien, communiquez avec ParticipAction (514) 496-9353.

Vous rêvez de voir votre nom inscrit sur le Sentier transcanadien? Pour 40\$, achetez un mètre du Sentier transcanadien. Votre nom apparaîtra de façon permanente dans l'un des Pavillons du Sentier transcanadien au Québec. Appelez maintenant!

1-800-465-3636



Les survivants reviennent au camping

Presse Canadienne
PINE LAKE, Alberta

Les survivants de la tornade qui a dévasté le camping de Pine Lake, en Alberta, vendredi dernier, ont été autorisés à retourner hier, pour la première fois, sur les lieux du drame.

Dans la tristesse et l'anxiété, certains en pleurs, ils étaient venus constater les dégâts et récupérer certains effets personnels.

La tornade, qui a généré des vents atteignant 300 kilomètres-heure, a fait 11 victimes et plus d'une centaine de blessés, sans compter des milliers de dollars en dégâts matériels.

Une vingtaine de blessés demeurent toujours hospitalisés, hier.

Joan et Tony Gerun sont parmi les « chanceux » : leur caravane est toujours debout, et ils ont pu y pénétrer afin de récupérer quelques souvenirs.

« Nous sommes extrêmement tristes pour toutes les personnes qui ont perdu la vie », a déclaré M. Gerun. Mais il était visiblement frustré devant le temps qu'il a fallu attendre pour que les campeurs soient autorisés à retourner sur les lieux, et par le fait qu'il ne peut encore sortir sa caravane du camping.

Pour d'autres campeurs, cependant, la visite était plus pénible. Les parents d'un campeur tué par la tornade ont planté une petite croix de bois blanche, qu'ils ont entourée de fleurs, à l'endroit où la victime a été retrouvée.

Cinq prêtres, en compagnie de 60 agents des services d'aide aux victimes et de volontaires de la Gendarmerie royale en Alberta, étaient sur les lieux afin d'assister les personnes qui pourraient mal réagir à leur premier aperçu des lieux du drame depuis la nuit de la tempête.

Après être montés à bord d'un autobus à Red Deer, les premiers survivants ont été escortés vers certains des emplacements de camping les plus durement touchés, où

rien d'autre ne demeure que les dalles de ciment sur lesquelles reposaient les caravanes.

En tout, 432 personnes se sont enregistrées pour obtenir accès au terrain de camping. Les autorités s'attendaient à recevoir une centaine de requêtes supplémentaires, et les visites se poursuivront cette semaine.

Entre-temps, les responsables provinciaux de l'environnement ont fermé le camping à tous les usagers, après avoir constaté que l'eau était contaminée.

Plusieurs véhicules récréatifs qui ont été projetés dans le lac y ont perdu le contenu de leurs réservoirs d'eaux usées. Un fonctionnaire a expliqué que cette contamination pourrait provoquer des maux gastro-intestinaux, voire des infections à la bactérie E.coli, chez les baigneurs.

Il existe également des risques de pollution chimique, à cause de l'essence, du gaz propane, du kérosène, et de l'acide de batterie qui se sont déversés dans les eaux du lac.



PHOTO REUTERS
Joan et Tony Gerun, de Westlock, en Alberta, sont allés chercher des objets personnels dans leur caravane restée au camping de Pine Lake, frappé par une tornade il y a quelques jours.

EN BREF

Évadé recherché

■ Les policiers de la Sûreté du Québec sont à la recherche d'un individu de 21 ans qui s'est échappé d'un fourgon cellulaire vers 12h45 hier, à Mont-Laurier. Marc-André Ricard purge depuis 1998 une peine de trois ans au pénitencier de Cowansville, en Estrie, relativement à des vols qualifiés. Hier matin, il a comparu à Amos, en Abitibi, pour répondre à d'autres accusations de vol, et c'est sur le chemin du retour qu'il a réussi à se défaire des fers qu'il avait aux pieds. Il a profité du transfert entre deux fourgons cellulaires pour prendre la poudre d'escampette. Trois autres détenus encadrés par quatre agents correctionnels prenaient place dans le fourgon. L'évadé ne serait pas armé, mais pourrait être dangereux.

Surprise !

■ Un huissier a eu toute une surprise hier en effectuant une saisie de routine. Il est tombé sur des sacs contenant 24 bâtons de dynamite et six détonateurs qui n'étaient pas assemblés. Il était 15h40 lorsque le huissier s'est présenté à l'un des locaux de Mini Entrepasage Forteresse, au 9265, rue Pascal-Gagnon, à Saint-Léonard. Il devait récupérer de l'équipement appartenant à une compagnie à la suite du décès récent de l'homme de 42 ans qui louait les lieux. L'escouade tactique de la police de la CUM a rapidement été appelée. Les agents ont neutralisé les explosifs vers 19h. Le défunt louait l'emplacement depuis quelques mois et n'était pas connu des policiers.

Un pas de plus

■ « Avec la mise en vente de son réseau de transmission, Radio-Canada vient de franchir un pas de plus dans la privatisation de ses activités. Nous n'avons pas l'intention de demeurer les bras croisés devant cette situation. » Telle est la réaction de Claude Hétu, directeur adjoint au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), à la suite de l'annonce avant-hier par Radio-Canada de la mise en vente de ses infrastructures de transmission et de distribution par voie des ondes.

Appel à Ottawa

■ Médecins sans Frontières demande au gouvernement canadien de prendre fermement position, à la rencontre du G-8 à Okinawa, pour donner suite aux promesses de la ministre de la Coopération internationale, Maria Minna, à la conférence internationale sur le sida tenue récemment en Afrique du Sud. Mme Minna avait alors suggéré que des mesures urgentes soient prises afin de procurer aux personnes atteintes du HIV-sida les traitements qui assureraient leur survie, notamment en instaurant des prix différentiels et en suspendant temporairement les contrats de brevet en vue de diminuer les prix.

Assurances et météo

■ À la suite des divers phénomènes météorologiques qui ont frappé plusieurs régions du Québec ces derniers jours (grêle, bourrasques, pluies diluviennes), le Bureau d'assurance du Canada conseille aux assurés dont les biens ont été endommagés de communiquer avec leur assureur ou leur courtier dans les plus brefs délais. En raison de la diversité des contrats sur le marché et selon les dommages subis, il est fortement conseillé aux sinistrés de vérifier l'étendue de leur contrat d'assurance-habitation et les protections achetées. En ce qui a trait aux dommages qui ont pu être causés par les bourrasques ou la grêle, le BAC tient à rappeler aux assurés concernés que la plupart des dommages sont couverts dans la police de base. Toutefois, il y a certaines exceptions, tels les dommages aux arbres et aux antennes. D'où l'importance de vérifier, auprès de son assureur ou de son courtier, l'étendue de son contrat ou des protections additionnelles qui ont pu être achetées par avenant.

la  Baie

Dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 30 juillet!

30 %

de rabais

Le sportswear
printemps-été
Tommy Hilfiger
pour homme

Sur nos prix ordinaires.

Exception : les vêtements en jean pour homme.

T O M M Y  H I L F I G E R

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des milles de récompense **AIR MILES** md.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES md International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES md signifie milles de récompense AIR MILES md à moins que le contexte n'implique autre chose.



Les bureaux du journal *La Tribune* sont vandalisés

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Les locaux du quotidien *La Tribune*, de Sherbrooke, ont été la cible de vandalisme et de vol dans la nuit de mardi à mercredi.

Certains bureaux de travail ont été vandalisés et fouillés, tandis que du matériel photographique a été dérobé par les malfaiteurs qui ont vraisemblablement réussi à pénétrer à l'intérieur de la bâtisse malgré le système de sécurité.

« Ce genre de méfait est très désagréable. Les intrus se seraient introduits à l'intérieur par le toit d'une entrée pour déjouer notre système de sécurité aux portes. Par ailleurs, les vidéos nous en diront plus. Notre système de sécurité est bon et, à la lumière de

cet incident, il sera renforcé dès maintenant », a déclaré le président et éditeur de *La Tribune*, Raymond Tardif.

Les dommages ont été constatés hier matin lors de l'entrée au travail des employés. L'enquête policière se poursuit.

Journaliste stagiaire inculpé dans son pays

Presse Canadienne
OTTAWA

Le mandat d'arrestation émis par la Guinée contre un journaliste participant à un programme de stage au Canada pourrait pousser l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à revoir les critères d'admissibilité de ses programmes pour les pays « moins démocratiques ».

L'inculpation d'Alphadio Modesto Ayibatou, en mai dernier, par un tribunal guinéen, parce qu'il avait écrit un texte jugé « diffamatoire » dans le quotidien *Le Droit*, d'Ottawa, est l'un des multiples incidents qui force l'ACDI à repenser certains de ses programmes.

« Il y a des cas, comme celui-là, où on se demande si on atteint vraiment les objectifs visés. Parfois, des gens viennent ici pour participer à nos programmes et ils ont des problèmes lorsqu'ils retournent dans leurs pays », a fait remarquer le porte-parole de l'ACDI, Steven Morris.

Alphadio Modesto Ayibatou a effectué un séjour de plusieurs semaines au Canada, en avril dernier, dans le cadre du programme Journalisme en démocratie. Ce programme, financé par l'ACDI et supervisé par l'Université de Montréal, permet à des journalistes de pays du tiers-monde de faire des stages dans des médias canadiens.

Depuis qu'il est l'objet d'un mandat d'arrestation, Modesto Ayibatou a fui son pays pour se réfugier en France, où il cherche à obtenir l'asile politique.

Le gouvernement de Guinée n'avait pas apprécié un article qu'il avait publié dans *Le Droit* et dans lequel il comparait la pauvreté au Canada et en Afrique. L'ambassade de Guinée au Canada n'a toujours pas réagi à cette affaire, hier.

Nouveau commanditaire pour le Carnaval de Québec


Presse Canadienne
QUÉBEC

L'organisation du Carnaval de Québec a déniché la compagnie américaine Nabisco comme commanditaire principal du 47^e Carnaval. Nabisco, qui produit entre autres les biscuits Christie, prend ainsi la place de Kellogg's, qui arrivait au terme de son contrat publicitaire de trois ans.

En mai, le marchand de céréales se retirait du financement de l'activité hivernale après avoir soulevé une controverse relativement à un concours de dessin qui dérogeait à la réglementation québécoise sur la commandite destinée aux enfants.

L'organisation du Carnaval de Québec avait usé de prudence dans cette histoire en retirant toutes les gracieusetés de Kellogg's à la Place de la Famille. À la veille du 46^e Carnaval, l'Office de protection du consommateur (OPC) avait même invité Kellogg's à une certaine réserve dans la sollicitation commerciale auprès des enfants.

Lors du retrait de Kellogg's, le directeur général du Carnaval, Luc Fournier, avait confié qu'une participation accrue des autres commanditaires déjà présents pourrait combler le trou béant laissé par la compagnie. Les commanditaires majeurs du Carnaval l'an dernier étaient Desjardins, Métro Gagnon, Hydro-Québec, Loto-Québec et Via Rail. Le montant exact que fournissait Kellogg's en commandite pourrait avoir atteint un million par année.



la Baie

Dès maintenant!

30 % DE RABAIS ADDITIONNEL*

LA MODE FÉMININE MARQUÉE D'UN POINT JAUNE à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 %

*Sur nos derniers prix étiquetés.

PAR EXEMPLE :

le prix original de 100 \$
démarqué de 40 % = 60 \$,
moins le rabais additionnel de 30 %, VOUS NE PAYEZ QUE :


42 \$

<p>JUSQU'AU DIM. 23 JUILLET</p> <p>15 % de rabais additionnel*</p> <p>Pour homme et enfant : la mode marquée d'un point jaune, à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 %.</p> <p><small>*Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>	<p>JUSQU'AU DIM. 23 JUILLET</p> <p>25 % de rabais additionnel*</p> <p>Liquidation de chaussures pour femme, homme et enfant, à prix déjà réduits de 25 % à 50 %.</p> <p><small>*Sur nos derniers prix étiquetés.</small></p>	<p>25 % à 50 % de rabais</p> <p>Liquidation de lingerie pour femme. Sélection de tenues de nuit, soutiens-gorge, dessous et slips.</p> <p>Sur nos prix ordinaires.</p>	<p>JUSQU'AU DIM. 23 JUILLET</p> <p>• 25 % de rabais additionnel</p> <p>Toute la literie. Sur nos derniers prix étiquetés.</p> <p>• 25 % de rabais</p> <p>Les meubles de fin de série. Dans le lot : canapés, fauteuils, meubles d'appoint et mobiliers de salle à manger et de chambre à coucher.</p> <p>Sur nos prix étiquetés.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

milles de récompense **AIR MILES^{md}**

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des **AIR MILES^{md}**

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. ^{md/mc} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.



À l'honneur cette semaine : **La Thaïlande**



MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES MONTRÉAL 2000

Vieux-Port de Montréal
Parc des Écluses
au pied de la rue McGill





Partez pour Vancouver en train panoramique avec VIA Rail Canada !

Cueillez l'indice donné lors de l'émission Jardin & Cie sur les ondes de CITÉ Rock Détente, du lundi au vendredi, (6 h 40 et 8 h 40) et courez la chance de traverser le pays à bord du luxueux *Canadien* de VIA Rail Canada.

Nom :	Prénom :
Adresse :	App. :
Ville :	
Téléphone / Résidence :	Bureau :
Thématique de la capsule Jardin & Cie :	
Date de diffusion :	
Question mathématique : (25 x 2) ÷ 5 =	

Tous les coupons doivent être reçus avant minuit le 25 juillet 2000 à l'adresse suivante : Concours Mosaïcultures Internationales Montréal 2000, C. P. 107, Succursale B, Montréal (Québec), H3B 3J5.

Le tirage aura lieu le vendredi 28 juillet à midi. Valeur approximative de 5000 \$. Règlement disponible à La Presse ou chez CITÉ Rock Détente. Résidents du Québec seulement. Les fac-similés ne sont pas acceptés. 18 ans et plus. Pour être déclaré gagnant, vous devez avoir répondu correctement à la question mathématique. Le voyage devra être effectué entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2001.